Bac Général HLP + SES (Humanités, littérature et philosophie et Sciences économiques et sociales)

# CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

# Humanités, littérature et philosophie

Session 2025 • Jour 1

Code sujet **25-HLPJ1NC1** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

## Se repérer dans le corrigé

Première partie : interprétation philosophique — L’éducation de l’enfant selon Rousseau
1 réponses • sujet p. 2–2

Deuxième partie : essai littéraire — Ce que la littérature et les arts peuvent nous apprendre
1 réponses • sujet p. 2–2

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Première partie : interprétation philosophique

**10 points**

L’éducation de l’enfant selon Rousseau

## Première partie : interprétation philosophique

### Question Question

Sujet p. 2

> Quelle part, selon Rousseau, l’enfant prend-il dans sa propre éducation ?

**Démarche.** Pour répondre, il faut suivre les étapes de l’exemple donné par Rousseau : l’enfant apprend d’abord par l’expérience de ses actes, puis il prend part à la recherche d’une règle de conduite. Il faut toutefois distinguer cette participation de l’autonomie complète : l’éducateur organise la situation et en dirige le déroulement.

**L’enfant apprend principalement par l’action et par l’expérience de ses effets.** Rousseau affirme que les leçons doivent être « plus en actions qu’en discours » et que les enfants retiennent davantage ce qu’ils ont fait et ce qu’on leur a fait que ce qu’ils ont dit ou entendu (lignes 1 à 4). Ainsi, lorsque l’enfant abîme des meubles, l’éducateur ne les remplace pas immédiatement : il le laisse « sentir le préjudice de la privation » (lignes 9 à 12). L’enfant n’est donc pas seulement destinataire d’explications ; il éprouve concrètement les conséquences de sa conduite.

**Cette expérience est néanmoins préparée et guidée par l’adulte.** Rousseau demande d’adapter le moment des instructions au « naturel paisible ou turbulent » de l’élève (lignes 5 à 8). Dans l’exemple des vitres, le maître aménage les circonstances : il met d’abord les objets fragiles hors de portée, puis, après les dégâts, fait réparer les vitres sans reproche. Lorsque l’enfant recommence, il lui explique que les fenêtres lui appartiennent et l’enferme dans un lieu sans fenêtre (lignes 9 à 18). L’apprentissage par l’expérience n’est donc pas une découverte laissée au hasard : le maître choisit les situations et les réactions qui doivent faire comprendre à l’enfant la portée de ses actes.

**L’enfant prend aussi part à la réflexion et à l’engagement.** Après avoir crié, puis s’être plaint, il demande à être délivré (lignes 18 à 21). Quelqu’un lui suggère alors de proposer un accord : l’enfant formule cette proposition, selon laquelle il retrouvera sa liberté et ne cassera plus de vitres (lignes 21 à 25). Le maître l’accepte et traite ensuite l’accord comme « sacré et inviolable » (lignes 25 à 29). L’enfant intervient donc dans l’élaboration de la solution et devient responsable d’un engagement qu’il a formulé.

**Nuance.** Cette initiative demeure encadrée : l’accord lui est suggéré, et le maître a construit la situation qui conduit à cette proposition. La part de l’enfant est réelle, mais elle ne signifie pas qu’il se forme seul ou qu’il décide librement de toutes les règles. Rousseau décrit une éducation où l’adulte guide l’enfant en organisant les expériences, tandis que l’enfant apprend en agissant, en éprouvant les effets de ses actes et en prenant progressivement part à la règle qu’il s’engage à respecter.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Selon Rousseau, l’enfant prend une part active à sa propre éducation : il apprend par ses actions et par l’expérience de leurs conséquences, puis peut contribuer à formuler une solution et s’engager à la respecter. Cette participation n’est toutefois pas une autonomie complète. L’éducateur organise les circonstances et guide l’apprentissage ; l’enfant se forme donc à la fois par l’expérience et par son implication dans une situation conduite par l’adulte.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Deuxième partie : essai littéraire

**10 points**

Ce que la littérature et les arts peuvent nous apprendre

## Deuxième partie : essai littéraire

### Question Question

Sujet p. 2

> La littérature et les arts peuvent-ils nous apprendre autant que l’expérience vécue ?

**Démarche.** Il faut examiner ce que signifie « apprendre autant » : acquérir des connaissances, comprendre une situation, éprouver des émotions ou en mesurer les conséquences. L’expérience vécue engage directement le corps et la personne ; la littérature et les arts proposent, eux, une expérience représentée, construite par un point de vue et une forme. Il convient donc de montrer d’abord ce que l’expérience réelle a d’irremplaçable, puis ce que les œuvres nous permettent de découvrir au-delà de notre vie propre, avant d’expliquer comment art et expérience peuvent se compléter.

**Problématique.** Une œuvre peut-elle nous faire connaître et ressentir une expérience que nous n’avons pas vécue, ou sa représentation demeure-t-elle nécessairement moins instructive que la réalité ?

**Plan.** L’expérience vécue apporte un savoir concret et personnel que la représentation ne peut entièrement reproduire. Cependant, les œuvres élargissent notre connaissance des autres et rendent sensibles des réalités éloignées. Enfin, elles ne remplacent pas la vie, mais peuvent former notre regard et enrichir réciproquement notre expérience.


FormaV - document d'entraînement non officiel

**RÉPONSE À RETENIR**

Nous apprenons en faisant l'expérience du monde : la joie, la peur, l'échec, la maladie ou la rencontre nous instruisent parfois d'une manière qu'aucun discours ne pourrait remplacer. Pourtant, notre existence est limitée : nous ne pouvons pas tout vivre ni connaître directement toutes les conditions humaines. La littérature et les arts nous ouvrent alors des expériences qui ne sont pas les nôtres et suscitent des émotions à travers un récit, une image, une musique ou un spectacle. Mais cette connaissance indirecte équivaut-elle à celle que procure le fait de vivre soi-même ? La littérature et les arts ne reproduisent pas entièrement l'expérience vécue, mais ils peuvent nous en apprendre des aspects essentiels et élargir notre compréhension du monde. Leur apport est particulièrement riche lorsqu'il se combine avec notre propre expérience.

L'expérience vécue possède d'abord une force irremplaçable, parce qu'elle engage le corps, les émotions et les conséquences réelles de nos actes. Lire un récit sur la peur ne revient pas à affronter un danger ; entendre parler du deuil ne donne pas nécessairement la mesure intime de la perte d'un proche. Vivre une situation oblige à s'y orienter, à prendre des décisions et à en supporter les effets. Cela nous fait découvrir des détails concrets, parfois imprévisibles, qu'un récit ne peut restituer complètement. L'expérience peut aussi corriger une idée abstraite : on croit parfois savoir ce qu'est une difficulté avant d'avoir eu à l'affronter réellement.

Cependant, limiter l'apprentissage à ce que chacun a vécu serait extrêmement réducteur. Notre existence ne nous donne pas accès à toutes les époques, à tous les milieux sociaux ni à toutes les formes de souffrance. La littérature nous ouvre ces expériences éloignées. Dans *Germinal*, Émile Zola représente le monde des mineurs et la dureté de leurs conditions de travail. Le lecteur n'a pas besoin d'être mineur pour mieux comprendre les contraintes matérielles et les rapports de pouvoir qui façonnent cette existence. Le roman ne constitue pas l'expérience vécue de chaque lecteur, mais il organise personnages, situations et détails de façon à rendre cette réalité intelligible et sensible. De même, *Les Misérables* de Victor Hugo met en scène la pauvreté et l'exclusion. La fiction ne remplace pas une enquête sur ces réalités, mais elle peut nous conduire à regarder les personnes concernées autrement que comme des notions abstraites.

Les arts nous instruisent également en sollicitant notre sensibilité et notre jugement. Un tableau ne se contente pas d'énoncer une idée : sa composition, ses couleurs et les gestes représentés orientent notre regard. Le *Radeau de la Méduse* de Géricault, inspiré du naufrage de la frégate, donne une forme visible à la détresse des survivants et à leur espoir. Le spectateur ne fait pas naufrage, mais l'œuvre lui fait contempler une situation où la vulnérabilité humaine devient particulièrement frappante. Au théâtre, la présence des acteurs et l'action jouée devant le public peuvent rendre perceptibles des conflits qui resteraient abstraits dans un exposé. Les œuvres ne nous font donc pas vivre une expérience identique à celle d'autrui ; elles nous aident à la comprendre et à la ressentir par l'imagination.

Il faut toutefois distinguer la représentation de la réalité. Une œuvre choisit un point de vue et construit une intrigue ou une image : elle transforme ce qu'elle représente. Un roman n'est pas un relevé complet d'une société, et un tableau ne donne pas accès à tout ce qu'ont vécu les personnes figurées. Les émotions suscitées par l'art peuvent être fortes, mais elles ne comportent pas nécessairement les mêmes risques, les mêmes responsabilités ni les mêmes conséquences qu'une situation réelle. On peut fermer un livre ou quitter une salle de spectacle. L'expérience vécue conserve donc une dimension de présence et d'engagement que la représentation ne reproduit pas entièrement.

Cette différence n'oblige pourtant pas à opposer l'art et la vie. Une œuvre peut nous préparer à mieux interpréter une situation réelle en nous donnant des mots, des images ou des repères ; inversement, notre expérience peut enrichir notre lecture d'une œuvre. De plus, lire un roman, écouter une musique

ou regarder un tableau constitue bien une expérience : elle sollicite notre attention, notre mémoire et notre imagination, et peut transformer notre manière de voir. L'art ne nous fait pas vivre exactement l'existence d'un autre, mais il nous apprend à imaginer son point de vue et à interroger le nôtre.

En conclusion, la littérature et les arts ne nous apprennent pas autant que l'expérience vécue dans tous les sens du terme : ils ne peuvent en reproduire pleinement la présence physique, les risques et les conséquences personnelles. Mais ils peuvent nous apprendre autant, voire davantage, lorsqu'il s'agit de découvrir des réalités éloignées, d'élargir notre compréhension et de former notre sensibilité. Les œuvres et l'expérience vécue ne fournissent pas des savoirs identiques : elles se complètent et peuvent nous rendre plus attentifs les uns aux autres.

---

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2025/spe-humanites-litterature-philo-2025-nouv-caledonie-1-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.